

RÉSUMÉ DE L'ASSISTANCE FOURNIE EN 2013 AUX ÉTATS CÔTIERS EN DÉVELOPPEMENT

À sa réunion de 2005, la Commission a décidé que l'assistance aux États côtiers en développement constituerait un point permanent de l'ordre du jour de ses réunions annuelles. À sa réunion annuelle de 2011, la Commission a adopté la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 11-26].

1. Sources de financement de l'ICCAT

Jusqu'en 2011, l'utilisation des différents fonds reposait sur des protocoles définis par un comité directeur, dans le cas du JDMIP, sur les termes de référence des contrats correspondants, dans le cas des fonds de renforcement des capacités de l'Union européenne, ou bien sur des critères définis par le Secrétariat en collaboration avec le SCRS. Au cours de cette période, exception faite du JDMIP qui finançait une vaste gamme d'activités, le financement s'est centré fondamentalement sur la participation aux réunions du SCRS de scientifiques de Parties qui ne disposaient pas de capacité suffisante. À partir de 2011, après l'approbation par le SCRS du *Protocole à suivre pour l'utilisation des fonds de données et d'autres fonds de l'ICCAT*, l'application de ces fonds s'est élargie à une vaste gamme d'activités d'appui aux travaux du SCRS. Ces activités s'inscriraient dans celles qui sont prévues dans la Rés. 11-17 sur la meilleure science disponible et elles incluent, entre autres, l'examen par les pairs des travaux du SCRS ou la participation d'experts externes aux travaux du Comité.

L'allocation des fonds en rapport avec le SCRS est réalisée conformément au protocole approuvé qui établit que les activités qui doivent être financées sont tenues de figurer dans les plans de travail adoptés par le SCRS, que les directives fixées pour les délais et les formes de financement doivent être suivies et que les activités doivent avoir été approuvées par les mandataires correspondants du SCRS.

En ce qui concerne l'utilisation du fonds pour la participation aux réunions, défini dans la Rec. 11-26, l'approbation des Présidents de la Commission et du STACFAD est nécessaire, conformément aux dispositions de la Recommandation.

Le rapport financier présente des informations détaillées sur les soldes disponibles en 2013 dans chacun des fonds et l'utilisation de ceux-ci.

- *Fonds pour les données*

Le Fonds pour les données a été établi en vertu de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21]. Le Fonds pour les données doit être utilisé « pour la formation à la collecte des données et pour encourager les scientifiques des Parties qui ne disposent pas de la capacité suffisante pour répondre aux obligations de collecte de données, d'assurance de la qualité et de déclaration, à participer aux sessions de préparation des données et d'évaluation des stocks du SCRS ». Chaque année, le SCRS établit des niveaux de financement généraux pour les diverses activités à réaliser au cours de l'année à venir. Jusqu'en 2011, les propositions reçues par le Secrétariat étaient transmises au Président et aux mandataires du SCRS aux fins d'approbation avant que des fonds ne soient débloqués. Depuis 2011, le protocole adopté par le SCRS est suivi. Le Fonds pour les données est ouvert aux contributions volontaires des Parties contractantes. À cette date, les États-Unis ont contribué à ce Fonds. Le montant disponible dans ce fonds s'élève à 31.438,84 euros.

- ***Projet ICCAT/Japon d'amélioration des données et de la gestion (JDMIP)***

Après l'achèvement du projet JDIP initial, le Japon a décidé de lancer en décembre 2009 le JDMIP, un projet d'une durée de cinq ans avec le double objectif d'aider les CPC en développement à mettre en œuvre de manière efficace les mesures de l'ICCAT, notamment les mesures liées au contrôle et au suivi des activités de pêche, et d'améliorer la collecte, l'analyse et la déclaration des données. Le JDMIP a, à son actif, un Comité directeur composé du Secrétaire exécutif, d'un représentant du Japon, du Président du SCRS et du Coordinateur du Sous-comité des statistiques du SCRS. Le Comité directeur se réunit semestriellement afin d'examiner les priorités de financement et les propositions de projets et prend des décisions concernant l'octroi de fonds. Le JDMIP dispose également d'une coordinatrice au sein du Secrétariat, qui travaille activement à l'identification de projets potentiels et gère les opérations quotidiennes. Le montant total des fonds consacrés aux missions s'élève à 118.376,95 euros.

- ***Fonds spécial pour les données - Chine***

Ce fonds a été créé en 2011. En 2013, la Chine a fourni une contribution à hauteur de 7.640,00 euros à ce fonds, dont le solde s'élève désormais à 17.535,23 euros.

- ***Fonds du Président de l'ICCAT***

Depuis 2006, le Président de la Commission débloque des fonds visant à encourager les échanges entre les Parties contractantes au niveau régional. Depuis sa création, le Fonds a contribué à organiser des ateliers dans différentes zones. Le Secrétariat de l'ICCAT assume la gestion de ce Fonds. Par conséquent, les Parties suivantes ont apporté des contributions à ce fonds: les États-Unis, pendant la présidence de M. Bill Hogarth, entre 2005 et 2007, et le Brésil, entre 2007 et 2011. À la fin du mandat du Dr Fabio Hazin, le Brésil a informé le Secrétariat qu'il souhaitait conserver un fonds dénommé Fonds brésilien visant à soutenir les nécessités spéciales des États en développement, dont la gestion serait assumée par le Brésil et dont le solde a entièrement été dépensé en 2013.

- ***Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités***

Depuis 2008, les États-Unis approvisionnent un fonds destiné à organiser des activités spécifiques définies par les États-Unis. Les États-Unis décident les prestations qui seront financées et celles-ci sont présentées au Secrétariat pour que le paiement soit réalisé. Le solde actuel se dégageant de ce fonds s'élève à 256.272,00 euros.

- ***Fonds des États-Unis pour le Programme de marquage des thonidés tropicaux***

En septembre 2012, les États-Unis ont apporté 52.308,23 euros afin de contribuer au projet du Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'Atlantique (AOTTP) qui est en cours d'élaboration. Ces fonds ont permis de financer le recrutement d'un coordinateur du groupe formé au sein du SCRS (groupe de travail) pour promouvoir les différents aspects du projet et en faire progresser son développement. Le reliquat de ces fonds (22.212,19 euros) contribuera à cofinancer une étude de faisabilité du projet,

- ***Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission***

En 2013, le Maroc a apporté une contribution de 80.000,00 euros visant à faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et à d'autres activités spécifiques. Le Maroc décide les prestations qui seront financées et celles-ci sont présentées au Secrétariat pour que le paiement soit réalisé. Le solde actuel se dégageant de ce fonds s'élève à 52.355,23 euros.

- **Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)**

À sa réunion de 2011, tenue à Istanbul (Turquie), la Commission a adopté la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 11-26]. Conformément aux dispositions des articles 1 et 2 de cette recommandation, le Secrétariat a établi un fonds qui, en date du 25 octobre 2013, avait reçu les apports suivants:

Solde disponible au 1er janvier 2013:	23.312,10 euros
Apport du fonds de roulement:	150.000,00 euros (cf. Article 2, Rec. 11-26)
Contribution volontaire du Royaume du Maroc:	10.000,00 euros
Transfert de la liquidation du Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités:	15.359,74 euros
Total	198.671,84 euros

Le mécanisme concernant l'application de ces fonds est établi aux articles 6 et 7 de la Rec. 11-26.

Afin que le Secrétariat puisse efficacement gérer l'utilisation des divers fonds, il est indispensable de respecter les directives qui ont été définies, à savoir : a) présentation des demandes de financement dans les délais prévus dans les avis de réunion, b) formulaires d'invitation dûment complétés et c) respect des indications en ce qui concerne les réservations d'hôtel et les paiements y relatifs. Compte tenu du volume de travail nécessaire à la gestion de ces fonds, le Secrétariat ne peut que gérer les billets, les participants invités devant réaliser toutes les démarches relatives au logement. Pareillement, pour des questions administratives et d'intervention, le Secrétariat peut uniquement réaliser les paiements par virement bancaire à la personne invitée. Si un visa est nécessaire pour entrer dans le pays de la réunion, il est important que le participant invité commence les démarches d'obtention du visa avec suffisamment d'avance avant l'achat du billet afin d'éviter, comme cela a déjà été le cas, que le voyage ne puisse pas être réalisé et que le montant du billet ne soit perdu.

Outre ces fonds, il existe des programmes de recherche qui n'ont pas été créés dans le but spécifique de couvrir des activités visant au renforcement des capacités. Néanmoins, leurs objectifs de collecte de données et d'informations biologiques peuvent servir indirectement à renforcer les capacités. Ces programmes établissent des priorités de financement tous les ans, lesquelles sont examinées et approuvées par le SCRS. Les propositions que reçoit le Secrétariat sont diffusées aux coordinateurs respectifs aux fins de leur approbation avant que des fonds ne soient débloqués. Depuis 2010, les programmes existants sont les suivants :

- **Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés (EBRP).** Ce programme fonctionne depuis 1987 et vise à obtenir des statistiques détaillées plus complètes sur la prise et l'effort pour les istiophoridés, à effectuer un programme de marquage exhaustif et à réaliser des études sur l'âge et la croissance des istiophoridés. L'EBRP est financé par les Parties contractantes par le biais du budget ordinaire de la Commission. Le solde actuel de ce programme s'élève à 20.440,22 euros.
- **Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP).** Ce programme, approuvé par la Commission en 2009 et fonctionnant à plein temps depuis mars 2010, a comme objectif principal global l'amélioration de la base scientifique afin de formuler des décisions de gestion pour le thon rouge dans l'océan Atlantique et en mer Méditerranée. Le programme comprend une liste d'actions qui devront être réalisées pendant plusieurs années, comme par exemple la récupération des jeux de données de base, l'amélioration des connaissances sur les processus biologiques et écologiques fondamentaux ou l'amélioration des modèles d'évaluation et la formulation d'avis scientifique. La durée prévue du programme est de six ans et le budget qui lui est alloué avoisine les 19.000.000 €. À l'heure actuelle, le programme dispose du financement de l'Union européenne (80,00%), des États-Unis, de la Turquie, du Japon, du Maroc, du Canada, de la Norvège, de la Croatie

et du Taipei chinois. Un comité de direction, composé du Président du SCRS, des deux rapporteurs des groupes d'espèces sur le thon rouge, d'un expert externe et du Secrétaire exécutif de l'ICCAT, réalisera les tâches de suivi, alors qu'un coordinateur et un assistant de recherche, recrutés grâce aux fonds du programme, seront chargés de sa mise en œuvre. Ce programme a remplacé le BYP qui était en place depuis 1992.

- **Programme de recherche sur les thonidés mineurs (SMTYP).** Ce programme, d'une durée de deux ans, a été approuvé par la Commission en 2012 et poursuit l'objectif principal de récupérer le plus grand nombre de données historiques disponibles (statistiques et biologiques) dans les principales zones de pêche de l'ICCAT. Le SMTYP est financé par les fonds de roulement de la Commission. En 2013, dans le cadre du programme, des données historiques sur les thonidés mineurs capturés dans la zone de la Côte d'Ivoire, du Maroc et du Sénégal ont été récupérées, ce qui a représenté un coût total de 32.296,12 euros.

2 Fonds assignés en 2013

Les informations résumées ci-dessous donnent les détails des projets spécifiques financés. Les résultats et les rapports comptables peuvent être consultés dans le rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (**PLE-105**) (Fonds pour les données et JDMIP) ainsi que dans le rapport du SCRS (**PLE-104**) (EBRP, GBYP et SMTYP).

Les activités de renforcement des capacités et d'appui aux travaux du SCRS peuvent être classées dans les catégories générales ci-après :

- **Assistance pour les voyages:** Une aide est fournie aux scientifiques d'États côtiers en développement aux fins de leur participation aux réunions scientifiques intersessions et à la réunion du SCRS. Le tableau suivant fait apparaître les pays bénéficiaires du financement et les réunions du SCRS auxquelles leurs représentants ont assisté en 2013 :

Réunion	Pays	Lieu et date
Cours de formation sur le modèle Stock Synthesis (SS3)	Chine, Sénégal, Uruguay, Tunisie	Madrid, Espagne, 21-25 janvier
Réunion du Groupe de travail de l'ICCAT sur les méthodes d'évaluation des stocks	Maroc	Madrid, Espagne, 11-15 mars
Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux	Sénégal	Tenerife, Espagne, 18-21 mars
Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les requins	Côte d'Ivoire, Cap-Vert et Uruguay	Mindelo, Cap-Vert, 8-12 avril
Réunion de préparation des données sur le germon	Uruguay	Madrid, Espagne, 22-26 avril
Réunion concernant l'examen des paramètres biologiques du thon rouge	Algérie, Maroc, Tunisie	Tenerife, Espagne, 7-13 mai
Réunion de préparation des données sur l'espadon de l'Atlantique	Brésil, Maroc et Uruguay	Madrid, Espagne, 3-10 juin
Session d'évaluation du stock de germon de l'Atlantique.	Uruguay	Sukarrieta, Espagne, 17-24 juin
Réunion intersession du Sous-comité des écosystèmes	Brésil et Uruguay	Madrid, Espagne, 1-6 juillet
Session d'évaluation des stocks	Uruguay	Olhão, Portugal, 2-10 septembre

d'espadon de l'Atlantique		
Groupes d'espèces	Angola, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Maroc, Sénégal, Tunisie, Uruguay et Venezuela	Madrid, Espagne, 23-27 septembre
SCRS	Angola, Algérie, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Maroc, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Tunisie, Uruguay et Venezuela	Madrid, Espagne, 30 septembre-4 octobre

Le montant total à charge de ce chapitre s'élève à 93.755,14 € (**Tableaux 1 et 2**).

- **Amélioration de la collecte des données (Tableaux 1 et 2)**: Cette catégorie englobe la collecte des données de Tâche I et de Tâche II, la récupération des données historiques, les programmes d'observateurs scientifiques et la collecte d'informations biologiques par le biais du marquage et d'autres moyens. En 2013, le JDMIP a financé des activités d'échantillonnage au port dans plusieurs pays des Caraïbes (Trinidad et Tobago et Belize), a continué à financer les activités d'échantillonnage, d'observateurs à bord et la récupération des données historiques du Ghana et l'informatisation de celles-ci. Il a de surcroît continué à financer le programme d'échantillonnage de thonidés et d'espèces voisines et de captures accessoires de la pêche palangrière du Venezuela.

Le JDMIP, le fonds pour les données, le fonds pour les données de la République populaire de Chine et le fonds de roulement de l'ICCAT ont contribué aux travaux d'amélioration des statistiques des flottilles de surface qui pêchent des thonidés tropicaux dans la zone équatoriale. Ces fonds ont permis de financer en 2013 les activités suivantes :

- La participation de scientifiques du Ghana à deux réunions techniques avec des scientifiques européens afin de définir les critères et coordonner le traitement des données historiques du Ghana afin d'obtenir des séries complètes de Tâche II de prise/effort et de tailles. Ces réunions s'inscrivent dans le cadre du programme de collaboration pour l'amélioration des statistiques des thonidés tropicaux approuvé par le SCRS en 2011.
- Le travail d'un groupe technique chargé de définir les critères et élaborer les programmes de traitement pour compléter les séries historiques (antérieures à 2006) des données de Tâche II du Ghana. Les résultats de ce travail ont été présentés à la réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux.
- La participation de deux experts aux programmes de marquage à grande échelle à l'élaboration d'un plan de travail aux fins de la mise en œuvre du programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'Atlantique (ATTP).
- Le travail de coordination de l'unité de travail créée aux fins de l'élaboration des premières phases du programme de marquage des thonidés tropicaux.
- Poursuite du programme d'observateurs embarqués sur des navires ghanéens.
- Les travaux de récupération des données historiques sur les thonidés mineurs s'inscrivent dans le cadre du Programme de recherche sur les thonidés mineurs (SMTYP). Au cours de la première année du programme, des données de la Côte d'Ivoire, du Maroc et du Sénégal ont été récupérées.
- La participation aux ateliers d'experts aux fins de la préparation d'un programme de conservation des istiophoridés dans l'Atlantique centre-ouest.

Le total destiné à l'amélioration et à la collecte des données s'élève en 2013 à 126.884,96 € (cf. **Tableau 1**).

- **Cours de formation** : Le JDMIP a financé des ateliers à Sao Tomé et Principe aux fins de l'amélioration de la collecte et du traitement des statistiques de thonidés et d'espèces apparentées afin d'appliquer les exigences de l'ICCAT en matière de données des pêcheries (13.206,37 euros).
- **Appui au travail du SCRS** : Les activités suivantes, se chiffrant à 57.910,29 euros, ont été financées au sein de cette rubrique:
 - Examen par des pairs de l'évaluation du stock de germon de l'Atlantique Nord.
 - Présence de deux experts en vue de dispenser un cours de formation sur le modèle Stock Synthèse d'évaluation des stocks.
 - Participation de deux experts aux travaux préparatoires et à l'évaluation des stocks d'espadon de l'Atlantique.
 - Élaboration d'une évaluation préliminaire du risque écologique des populations de tortues marines dans la zone relevant de l'ICCAT.

En résumé, en 2013, 291.756,76 € ont été assignés aux activités susmentionnées en rapport avec le travail du SCRS, ce qui inclut celles destinées au renforcement des capacités. L'assistance pour les voyages, les cours de formation et les activités de collecte de données ont bénéficié à treize Parties contractantes et à plus de 55 scientifiques.

Outre les activités du SCRS financées avec ces fonds, tel que mentionné au point 1, une partie du budget de l'ICCAT consacrée aux programmes de recherche de l'ICCAT couvre également les activités liées au travail du SCRS et au renforcement des capacités.

- **EBRP**. En 2013, ce programme a financé des activités d'amélioration des statistiques et quelques Parties contractantes ont contribué en nature, en appui au temps consacré par le Dr Die (États-Unis), le Dr Bannerman (Ghana) et le Dr Prince (États-Unis) en tant que coordinateur général et coordinateurs régionaux pour l'Atlantique Est et Ouest.

Tableau 1. Fonds alloués en 2013 aux divers programmes gérés par l'ICCAT (en euros, estimation d'octobre 2013).

<i>Concept</i>	<i>JDMIP</i>	<i>Fonds pour les données</i>	<i>Fonds pour les données - R.p. de Chine</i>	<i>Programme de marquage</i>	<i>Fonds de roulement</i>	<i>Total</i>
Assistance pour les voyages	61.355,69	30.539,17	1.860,28			93.755,14
Amélioration des statistiques	43.814,89	20.703,95		30.070,00	32.296,12	126.884,96
Cours de formation	13.206,37					13.206,37
Appui au travail du SCRS		29.455,19			28.455,10	57.910,29
Total	118.376,95	80.698,31	1.860,28	30.070,00	60.751,22	291.756,76

Tableau 2. Liste des États côtiers en développement ayant bénéficié du fonds en 2013 (données en date du 25 octobre 2013). (ceux du MPF y compris)

<i>Partie</i>	<i>Amélioration des statistiques</i>	<i>Formation</i>	<i>Assistance pour les voyages</i>
Albanie			X
Angola			X

Algérie		X
Belize	X	X
Brésil		X
Cap-Vert		X
Rép. pop. Chine		X
Côte d'Ivoire		X
Egypte		X
Ghana	X	X
Guatemala		X
Mauritanie		X
Maroc		X
Mexique		X
Namibie		X
Nigeria		X
République de Guinée		X
Sao Tomé e Príncipe		X
Panama		X
Sénégal		X
Trinidad et Tobago	X	
Tunisie		X
Uruguay		X
Vanuatu		X
Venezuela	X	X

En ce qui concerne le Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF) établi par la Rec. 11-26, le tableau suivant récapitule le financement en 2013, à charge de ce fonds, aux fins de la participation des Parties contractantes aux différentes réunions de la Commission (données courant jusqu'au 25 octobre 2013).

Réunion	Pays	Lieu et date
Réunion du groupe de travail sur l'eBCD	Maroc	Madrid, Espagne, du 27 janvier au 1er février 2013
Réunion intersession du Comité d'application/Sous-commission 2	Égypte, Maroc, Nigeria, Panama et Tunisie	Séville, Espagne, 18-21 février 2013
8e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) / 1ère réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention	Algérie, Belize, Brésil, Côte d'Ivoire, Maroc, Namibie, Tunisie et Uruguay	Sapporo, Japon, 7-12 juillet 2013
23e réunion ordinaire de la Commission	Albanie, Algérie, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Guatemala, République de Guinée, Mauritanie, Mexique, Nigeria, Sénégal, Tunisie, Uruguay et Vanuatu	Le Cap, Afrique du Sud, 18-25 novembre 2013

Au total, à charge de ce fonds, la participation de 19 Parties contractantes a été financée, ce qui correspond à un total de 48.315,32 euros.